

XIII. Le rôle du réseau social dans les parcours de vie

Laure Pasquier-Doumer¹¹³

A. La fratrie

« Ici en Afrique, quand tu n'as pas ta famille à côté, il faut savoir que tu vas souffrir »

Rasmané, 45 ans tailleur, quartier Rimkieta (Entretien n°16)

La fratrie est un élément essentiel dans la compréhension des trajectoires des individus, à la fois car elle constitue souvent dans un contexte africain une partie importante de l'entourage mais aussi car elle donne une image de la distance qui les sépare de leur origine socio-économique. L'enquête apporte de nombreux éléments permettant de caractériser la fratrie des Ouagalais et de comprendre son rôle dans l'histoire de vie des individus. La définition de la fratrie est limitée à l'ensemble des frères et sœurs ayant les deux mêmes parents¹¹⁴. Selon cette définition, un Ouagalais a en moyenne 3,5 frères et sœurs. Un premier questionnement a été celui de la dispersion géographique de la fratrie. Dans quelle mesure les fratries sont-elles dispersées dans l'espace ? Cette question est d'importance puisqu'elle conditionne les rapports entre les membres de la fratrie. Un individu sera a priori plus fréquemment en contact avec ses frères et sœurs s'ils vivent à proximité de lui. Ils ont plus de chances de partager une histoire commune mais aussi d'être assez similaires sur le plan socio-économique. Une fratrie fortement dispersée peut relâcher les liens entre ses membres mais aussi favoriser leurs échanges, ces liens se rapprochant alors des *liens faibles* introduits par Granovetter (1973). Selon cet auteur, les liens faibles permettent à ses membres d'accéder à des ressources ou des informations plus diverses.

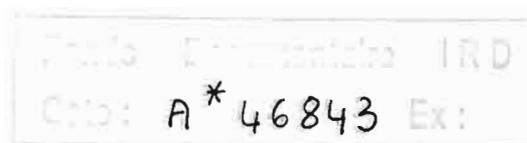
Ceci amène alors à s'interroger sur la dispersion sociale de la fratrie et à son lien avec la dispersion géographique. Nous cherchons également à mettre en lien ces deux types de dispersions avec l'histoire migratoire et certaines caractéristiques socio-économiques des individus.

1. Dispersion géographique de la fratrie

La grande majorité des Ouagalais ont des membres de leur fratrie proche de leur lieu de vie : 64% ont au moins un frère ou une sœur à Ouagadougou et un Ouagalais sur quatre (24%) dans son quartier

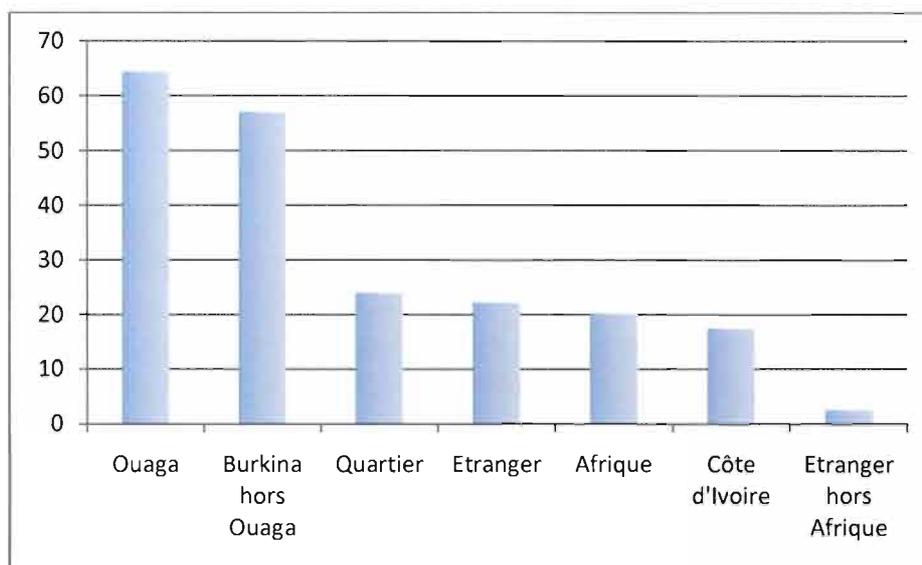
¹¹³ Economiste, Chargé de Recherche Institut de Recherche pour le Développement, UR047 « Développement, Institutions et Analyse à Long Terme (DIAL)

¹¹⁴ Etant donnée la taille très élevée de la fratrie entendue dans un sens plus large, ne pas effectuer cette restriction aurait démesurément alourdi le protocole d'enquête, au risque de nuire à la qualité de l'ensemble des réponses apportées.



(Figure 1). Cette proximité avec certains membres n'exclue pas, bien au contraire, une dispersion géographique de la fratrie. En effet, un Ouagalais sur deux (57%) à un frère ou une sœur ailleurs dans le pays et un sur cinq à l'étranger (22%). La dispersion géographique de la fratrie met à nouveau l'importance du lien entre Ouagadougou et la Côte d'Ivoire puisque 17% des Ouagalais ont un membre de leur fratrie en Côte d'Ivoire, soit les trois quarts des Ouagalais à avoir de la fratrie à l'étranger. En revanche, seulement 3% des Ouagalais ont vu une partie de leur fratrie migrer vers un pays n'appartenant pas à l'Afrique.

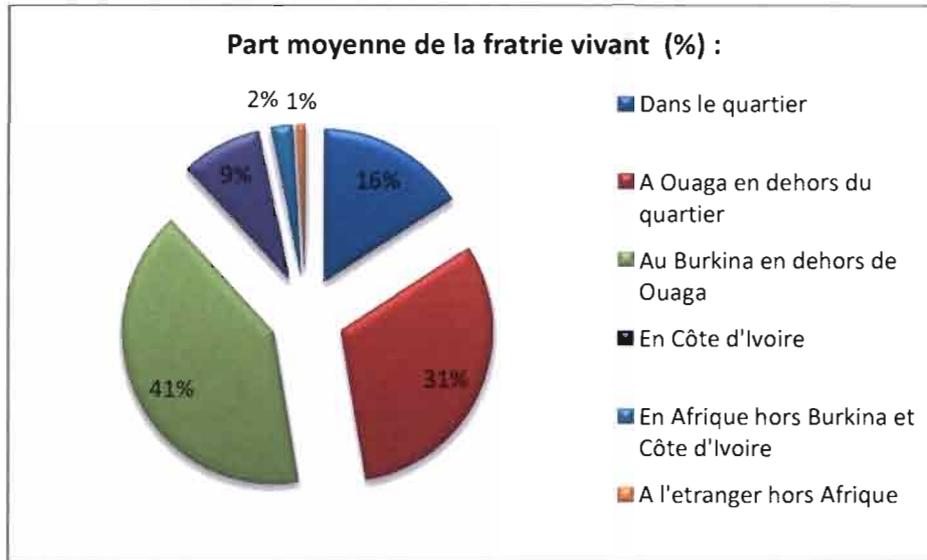
Figure 44: Répartition des individus selon la localisation de leur fratrie (%)



Lecture : 64% des individus ont au moins un frère ou une sœur vivant à Ouagadougou

Une autre façon de percevoir l'éclatement dans l'espace des fratries des Ouagalais est d'établir une répartition géographique d'un Ouagalais « moyen » (Figure 2). En moyenne, un habitant de Ouagadougou a 47% des membres de sa fratrie à Ouagadougou et 16% dans le même quartier. Les frères et sœurs réparties ailleurs sur le territoire burkinabé représentent une part similaire de la fratrie (41%). Cette proportion élevée est révélatrice de l'ampleur des migrations internes au sein du pays et de l'attrait de la capitale. Elle peut également être vue comme l'existence, pour les Ouagalais issus de la migration, de la vivacité de leurs liens avec leur lieu de naissance. Toujours selon cette image moyenne, un membre sur dix de la fratrie (en excluant l'enquêté), vit en Côte d'Ivoire ; de même que pour les migrations internes, ce pourcentage donne une image de la persistance de liens entre les deux pays, soit que par le biais de la migration d'une partie de la fratrie vers la Côte d'Ivoire, soit par le retour d'une partie de cette même fratrie au Burkina Faso, en l'occurrence ici à Ouagadougou

Figure 45: Répartition géographique moyenne de la fratrie



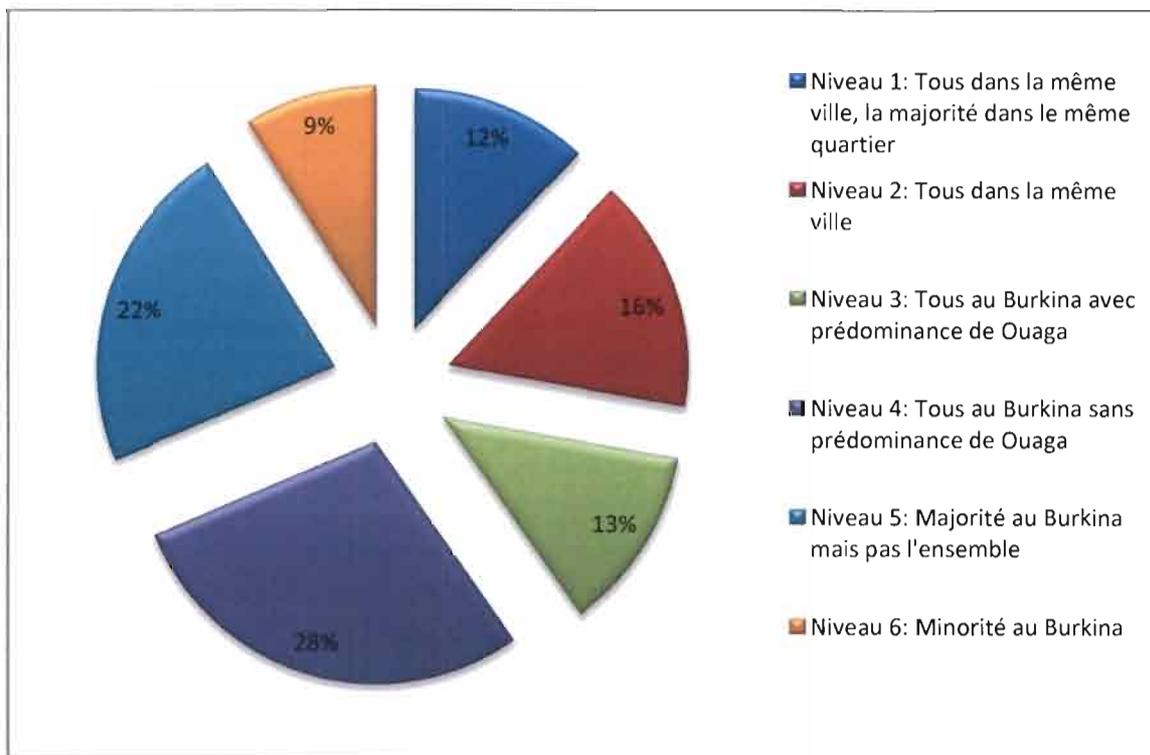
Lecture : La part de la fratrie vivant dans le même quartier qu'Ego est en moyenne de 16%

Cette image moyenne a cependant l'inconvénient de déformer fortement la réalité puisqu'elle ne tient pas compte des différentes caractéristiques des enquêtés. C'est pourquoi nous avons construit pour chaque enquêté un indicateur de dispersion géographique de sa fratrie. Cet indicateur prend la valeur 1 si toute la fratrie se trouve à Ouagadougou et au moins la moitié dans le même quartier que l'enquêté. Cette valeur correspond donc au plus faible niveau de dispersion géographique. La valeur 2 correspond à une fratrie dont tous les membres sont répartis à Ouagadougou mais une minorité dans le même quartier. La dispersion géographique est alors limitée aux frontières de la ville. La valeur 3 rend compte des fratries dispersées exclusivement sur le territoire burkinabé avec la majorité de ses membres vivant à Ouagadougou. La valeur 4 signifie un niveau intermédiaire de dispersion géographique puisque l'ensemble de la fratrie vit au Burkina Faso mais moins de la moitié à Ouagadougou. Lorsqu'au moins la moitié de la fratrie mais pas son ensemble vit au Burkina Faso, l'indicateur prend la valeur 5. Enfin, le niveau le plus élevé de dispersion géographique correspond au cas où moins de la moitié de ses membres vit au Burkina Faso. Cet indicateur, s'il permet d'illustrer certains phénomènes est cependant sensible à la taille de la fratrie. Plus celle-ci est élevée et plus la dispersion est importante.

La figure 3 présente la répartition des Ouagalais selon le niveau de dispersion géographique de leur fratrie. Elle montre que 12% vivent dans une grande proximité avec leur fratrie. Un quart des Ouagalais (28%) ont l'ensemble de leurs frères et sœurs vivant à Ouagadougou. On peut supposer que pour ces Ouagalais, les liens avec les provinces du Burkina Faso sont distendus. 69% des habitants de Ouagadougou ont l'ensemble de leur fratrie répartie sur le territoire burkinabé, avec 28% sans concentration sur Ouagadougou. Enfin, presque un tiers des enquêtés ont une partie de leur

fratrie en dehors du territoire, et 9% la majorité de leur fratrie. Ainsi, presque les trois quart (72%) des Ouagalais entretiennent des liens en dehors de la ville.

Figure 46: Répartition des individus selon le degré de dispersion de leur fratrie



De façon évidente, il existe une forte corrélation entre le degré de dispersion de la fratrie et le lieu de naissance¹¹⁵. Le tableau 1 permet de mieux comprendre cette relation. Il présente la répartition des individus selon leur lieu de naissance et le degré de dispersion géographique de leur fratrie.

Il montre que les fratries présentant la plus faible dispersion géographique (niveau 1 de dispersion géographique) correspondent à un peuplement relativement ancien de la ville puisque 33% d'entre elles –ou tout au moins le membre enquêté– sont nées dans le quartier où elles vivent aujourd'hui, contre 7% pour la moyenne des Ouagalais. Le tableau 2 montre par ailleurs que ces fratries sont plus aisées que la moyenne puisque 47% d'entre elles, contre 36% en moyenne, appartiennent aux logements du quartile le plus aisé (soit les 25% les plus aisés).

Ceux dont l'ensemble de la fratrie vit à Ouagadougou (niveau 2) sont pour leur majorité nés à Ouagadougou (52% contre 28% en moyenne). Cela suppose que ces Ouagalais, qui rappelons le représentent 16% de la population de la ville, représentent également un peuplement ancien de la ville mais en revanche ont connu des migrations résidentielles importantes. En effet, seuls 5% d'entre eux vivent toujours dans le quartier où ils sont nés. En regardant l'ensemble de leur trajectoire migratoire, il apparaît que parmi ceux qui sont nés à Ouagadougou, presque un tiers ont connu un épisode de migration soit à l'international, soit à l'intérieur du Burkina Faso, qui pourrait

¹¹⁵ Le coefficient de corrélation vaut 0,37 et est significatif au seuil de 5%.

expliquer le changement de quartier. Le tableau 2 nous apprend par ailleurs que ces fratries appartiennent plus souvent que la moyenne aux classes moyennes (les 2^{ème} et 3^{ème} quartiles de niveau de vie).

Le niveau 3 de dispersion géographique est très représentatif du profil moyen de la ville. Il rend compte majoritairement (63%) des fratries de migrants de première génération qui ont massivement migré vers Ouagadougou puisque plus de la moitié de ses membres s’y trouvent aujourd’hui. Pour la majorité (48%), la migration vers Ouagadougou a été leur unique épisode de migration.

Les fratries répondant au niveau 4 de dispersion géographique se démarquent fortement de la moyenne par le fait que la quasi-totalité d’entre elles (90%) sont nées au Burkina Faso mais en dehors de Ouagadougou. Elles sont donc rattachées aux migrants de première génération qui gardent un lien fort avec leur lieu d’origine puisqu’une grande partie de leur fratrie s’y trouve encore. Tout comme la catégorie précédente, ils n’ont généralement connu que cette seule migration (62% d’entre eux). Les fratries présentant ce type de dispersion géographique sont rattachées à des Ouagalais plus pauvres que la moyenne.

La répartition selon leur lieu de naissance des individus correspondant au niveau 5 ressemble étrangement à la répartition moyenne tout comme celle des individus dont l’ensemble de la fratrie est au Burkina Faso avec une prédominance de Ouagadougou (Niveau 3).

Enfin, les Ouagalais dont la majorité de la fratrie vit à l’étranger sont pour presque la moitié d’entre eux également nés à l’étranger. Pour un tiers, ils sont issus de la diaspora ivoirienne. Bien que proches de la moyenne en termes de niveau de vie, ils s’en démarquent toutefois par un niveau de vie légèrement supérieur (40% d’entre eux appartiennent à la classe la plus aisée contre 36% en moyenne).

Tableau 39 : Répartition des lieux de naissance selon le degré de dispersion géographique de la fratrie (%)

Lieu de naissance	Dispersion de la fratrie						Total
	Niveau 1: Tous dans le même quartier	Niveau 2: Tous dans la même ville	Niveau 3: Tous au Burkina avec prédominance de Ouaga	Niveau 4: Tous au Burkina sans prédominance de Ouaga	Niveau 5: Majorité au Burkina mais pas l'ensemble	Niveau 6: Minorité au Burkina	
Même quartier	33	5	6	1	4	4	7
Ouagadougou	33	47	24	4	20	14	21
Burkina hors Ouaga	26	42	63	90	65	38	61
Etranger	8	6	6	4	11	45	10
Total	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : Parmi les individus dont la fratrie présente le plus faible degré de dispersion, 33% sont nés dans le même quartier

Tableau 40 : Répartition des degrés de dispersion géographique de la fratrie selon le niveau de vie (%)

Dispersion géographique	Niveau de vie				Ensemble
	25% les plus pauvres	25% moyen. pauvres	25% moyen. aisés	25% les plus aisés	
Niveau 1: Tous à Ouagadougou, la majorité dans le même quartier	15	14	24	47	100
Niveau 2: Tous à Ouagadougou	14	25	30	31	100
Niveau 3: Tous au Burkina avec prédominance de Ouagadougou	21	20	20	38	100
Niveau 4: Tous au Burkina sans prédominance de Ouagadougou	23	23	23	31	100
Niveau 5: Majorité au Burkina Faso mais pas l'ensemble	17	21	24	38	100
Niveau 6: Minorité au Burkina Faso	13	25	22	40	100
Ensemble	18	22	24	36	100

En conclusion, cette typologie apporte un nouvel éclairage sur les migrations en les considérant à l'échelle d'une famille et non plus à l'échelle individuelle. S'il n'y a pas de relation linéaire entre le niveau de vie et la dispersion géographique de la fratrie, chacun des types de fratrie se différencie des autres par des niveaux de vie légèrement différents. En revanche, il n'y a pas de distinction marquée en termes d'éducation.

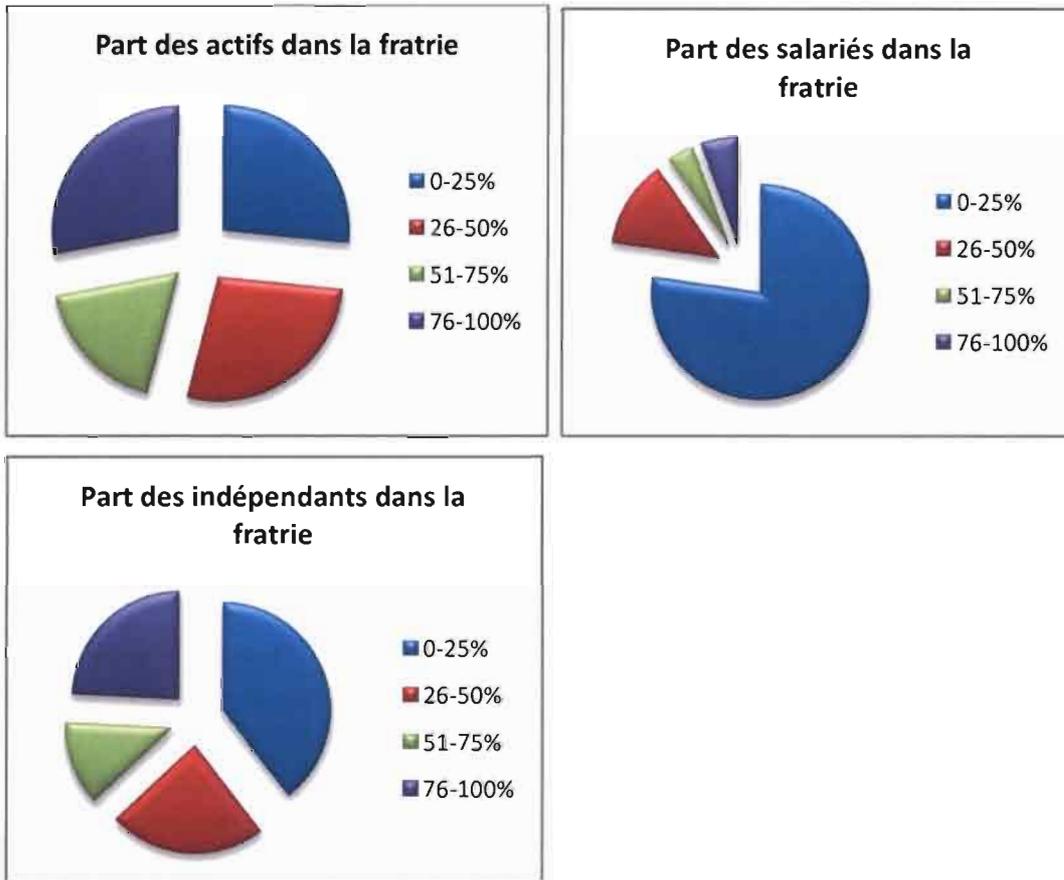
2. Dispersion sociale de la fratrie

La dispersion sociale est ici appréhendée comme la distribution de la fratrie selon le statut et le type d'occupation de ses membres. L'enquête permet également d'approcher la dispersion sociale sous l'angle de l'éducation mais ceci fera l'objet d'une analyse future.

La figure 4 montre que la majorité des individus (54%) font face à une fratrie constituée majoritairement d'inactifs, et pour un quart à une fratrie où l'on compte moins d'un quart de la fratrie active. Ceci peut avoir pour conséquence une lourde charge qui pèse sur les individus si ceux-ci sont restés en contact avec leur fratrie. En revanche, 28% des individus ont une fratrie constituée pour au moins les trois quarts d'actifs. Cette répartition est toutefois largement due à un effet de génération. En effet, plus les individus sont jeunes et plus leur fratrie est constituée d'inactifs : ils ont en moyenne 30 ans lorsque les trois quarts de leur fratrie est inactive contre 38 ans lorsque cette proportion n'est que d'un quart.

Les salariés sont peu concentrés à l'intérieur des fratries. Seulement 10% des fratries sont majoritairement constituées de salariés, alors que cette proportion s'élève à 37% pour les indépendants. Cependant, cette différence reflète en partie la répartition des activités dans la population, à savoir 15% de salariés et 30% d'indépendants mais montre toutefois que l'activité indépendante est plus partagée à l'intérieur des fratries que l'activité salariée.

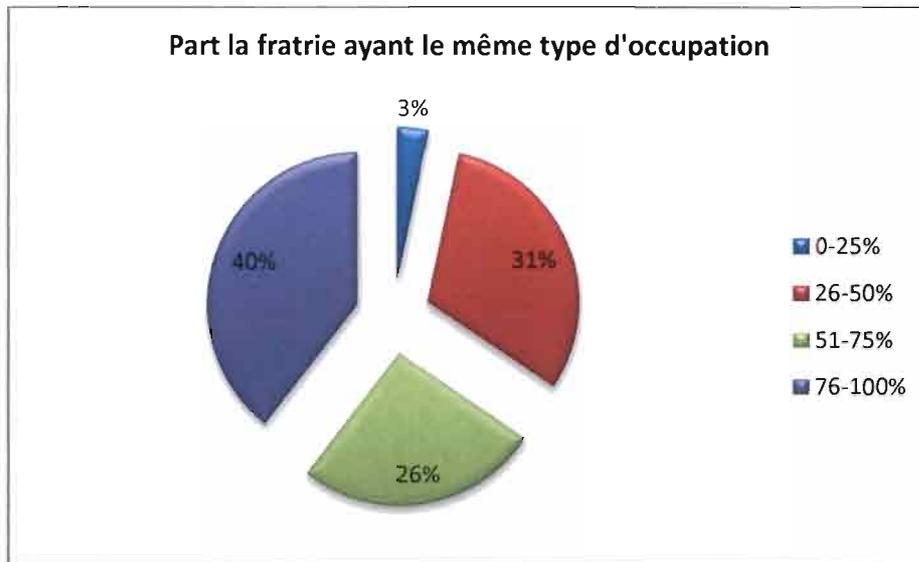
Figure 47: Répartition des individus selon la part des actifs, des salariés et des indépendants dans la fratrie



Un indicateur synthétique de la dispersion sociale de la fratrie est la part des frères et sœurs au sein de la fratrie ayant le même statut et type d'activité, défini par la typologie présentée dans les autres chapitres¹¹⁶. La distribution de cet indicateur (Figure 5) montre que les fratries sont très homogènes socialement. En effet, 66% des individus ont des fratries dans lesquelles la majorité de ses membres exercent le même type d'occupation.

¹¹⁶ Salarié du public, salarié du privé, Employeur/patron, Indépendant, Aide familiale/apprenti, Journalier, Inactif, Actif chômage.

Figure 48 : Répartition des individus selon le degré de dispersion sociale de la fratrie



Tout comme la dispersion géographique, la dispersion sociale de la fratrie croît avec la taille de la fratrie. En revanche, elle décroît avec le niveau d'éducation : plus les individus sont éduqués et plus leur fratrie est homogène. Par ailleurs, les fratries les plus homogènes se différencient des autres en concentrant les deux classes sociales extrêmes : la part des 25% plus pauvres et des 25% plus riches sont plus représentées pour ce type de fratrie que pour la moyenne.

B. Le réseau social mobilisé

Lors de l'enquête, il a été demandé à une partie des enquêtés¹¹⁷ de citer et de caractériser les personnes les ayant aidé dans les situations suivante :

- au cours de la scolarité, soit en finançant une partie de la scolarité, soit en les hébergeant (à l'exclusion des parents)
- en cas de dépenses exceptionnelles (cérémonie, fête religieuse, problème de santé) ou de difficultés financières
- dans le cadre de leurs activités professionnelles, en aidant soit à créer ou améliorer leur activité, soit en leur trouvant leur dernier emploi
- pour leur logement, en les aidant soit à acquérir ou construire leur logement, soit pour les locataires ou usufruitiers à trouver leur logement.

L'ensemble de ces personnes constitue le réseau social mobilisé par les Ouagalais. Il est alors intéressant de s'interroger sur la taille et les déterminants de ce réseau social, ainsi que sur les inégalités entre les Ouagalais dans la possession d'une telle ressource.

¹¹⁷ A une personne de plus de 18 ans sur deux dans le logement tirée aléatoirement et au référent logement de façon systématique.

En moyenne, les personnes interrogées ont mentionné un peu moins d'une personne (0,8) qui les a aidées au cours des situations citées supra. Plus précisément, plus de la moitié (53%) ont déclaré n'avoir reçu l'aide de personne, 31% l'aide d'une personne, 11% l'aide de deux personnes, les 6% restant l'aide d'au moins deux personnes. La proportion des personnes déclarant avoir été aidées apparaît relativement faible au regard des travaux portant sur l'entraide en Afrique de l'Ouest. Il faut cependant noter que nous ne saisissons pas ici les échanges répétés représentant des petits montants. Ces échanges sont généralement omis par les enquêtés, comme l'a montré un travail plus qualitatif auprès de ces derniers notamment car ils sont plutôt assimilés à des prêts qu'à des dons et car leur fréquence ne permet pas d'en tenir une comptabilité.

La faible taille moyenne du réseau mobilisé n'empêche cependant pas de s'interroger sur les caractéristiques des Ouagalais ayant utilisé cette ressource. Pour ce faire, nous estimons par un modèle linéaire¹¹⁸ la taille du réseau mobilisé en fonction d'un ensemble de caractéristiques démographiques (le sexe, l'âge, le statut matrimonial), socio-économiques (le niveau d'éducation, le statut d'activité et le type d'occupation, la religion, la langue maternelle) des individus mais aussi de leur logement (indicateur de confort) ou de leur fratrie (indices de dispersion géographique et sociale de la fratrie). Plusieurs résultats intéressants ressortent de cette analyse.

L'âge a un effet positif sur la taille du réseau social mobilisé. Il semble donc que le réseau social s'accumule avec le temps. Les jeunes par conséquent apparaissent plus vulnérables que leurs aînés puisqu'ils sont moins dotés de cette ressource leur permettant de faire face aux chocs.

Les plus éduqués mobilisent ensuite un réseau social de plus grande taille que les moins éduqués, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce résultat peut s'interpréter dans le sens d'Amartya Sen (2000) pour qui l'éducation, en plus d'apporter la connaissance, représente une expansion des libertés de chacun, en donnant les moyens de participer à la vie publique, de communiquer et d'interagir avec les autres, ou encore de formuler des demandes collectives. Le fait d'avoir été scolarisé semble en effet faciliter les rapports sociaux avec autrui et la création de liens suffisamment forts pour y avoir recours en cas de besoin. Cette interprétation est renforcée par le fait que le niveau de vie ou de confort des membres du logement n'a pas d'effet significatif sur la taille du réseau social.

Un autre résultat intéressant est que plus les individus appartiennent à une fratrie dispersée géographiquement et plus ils mobilisent un réseau social important. Il en est de même pour la dispersion sociale de la fratrie. Il semble donc que le fait d'appartenir à une fratrie dispersée permet d'accéder à des cercles sociaux plus divers et par conséquent facilite la création de « liens faibles » toujours au sens de Granovetter (1973). Mais l'analyse doit encore être poursuivie pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Le type d'activité exercée par les individus a également un effet sur la taille du réseau social mobilisé. A caractéristiques égales, les salariés du public ainsi que les employeurs ou les patrons mobilisent un réseau de plus petite taille que les autres. Puisque le niveau de vie est pris en compte, cela ne s'explique pas par le fait qu'ils sont moins souvent que les autres dans la nécessité de recourir à l'aide d'autrui. Une explication possible résiderait dans les réciprocités qu'engendre toute aide d'autrui. Leurs positions professionnelles font qu'ils sont plus que les autres susceptibles d'être sollicités par autrui. Une façon de s'en prémunir peut être de limiter leur propre recours aux autres

¹¹⁸ En utilisant les Moindres Carrés Ordinaires

dans des situations difficiles. A l'inverse, les journaliers mobilisent un réseau social de plus grande taille que les autres. Ceci peut s'expliquer par la diversité des personnes qu'ils côtoient professionnellement. En effet, la précarité de leur travail les oblige à chercher continuellement de nouveaux employeurs, à fréquenter de nouveaux collègues et ainsi à accroître leur cercle de connaissances. Les inactifs quant à eux mobilisent un réseau de plus petite taille que les autres, toutes choses égales par ailleurs. Leur réseau est peut-être limité par le manque de rencontre professionnelle du fait de l'inactivité.

En revanche, les individus ne se distinguent pas selon leur genre quant à la taille du réseau mobilisé, ni selon leur statut matrimonial.

Pour affiner l'analyse, nous distinguons la taille du réseau social mobilisé selon les types de situation pour lequel il est mobilisé. Le tableau 3 présente la taille du réseau mobilisé pour s'éduquer, en cas de difficultés financières, pour trouver un emploi ou améliorer son activité et enfin pour acquérir ou trouver un logement. Il apparaît que le plus grand nombre de personnes ayant aidé l'ont fait dans le cas de difficultés financières. Viennent ensuite dans la même proportion les personnes ayant aidé pour trouver un emploi ou un logement. La plus faible taille du réseau concerne le réseau mobilisé pour s'éduquer.

Nous distinguons maintenant le réseau social mobilisé hérité de celui que se sont construit les individus. Par réseau hérité nous entendons les personnes du réseau social connues par la famille ou du village¹¹⁹, avec l'hypothèse que ces relations ne sont pas construites par les individus dans la mesure où ils n'ont pas de libre arbitre dans le choix de leur famille ou de leur village. Le tableau 3 met en évidence que le réseau mobilisé pour s'éduquer est très largement un réseau hérité, ce qui s'explique par le fait que lors de leur scolarisation, les individus étaient surtout dépendants du réseau social de leurs parents. Les entretiens qualitatifs confirment par ailleurs que la famille a un rôle prépondérant dans l'aide apportée pour la scolarisation de ses enfants. Pour trouver un logement, le réseau social est pour moitié constitué de liens hérités et de liens construits. Ainsi, les liens avec la famille et les échanges d'informations qu'ils permettent ne sont dans la majorité des cas pas suffisants pour accéder à un logement.

La répartition entre réseau hérité et réseau construit est la même lorsqu'il s'agit de difficultés financières. Ce résultat va dans le même sens que ce qui a été perçu à travers les entretiens qualitatifs. Pour une partie des individus, faire appel à la famille en cas de difficultés financières est pesant car cela a pour contrepartie un contrôle social de la part de celle-ci : « *avec les amis, les problèmes d'argent, c'est plus facile à comprendre* » (Awa, 36 ans, vendeuse de basin, quartier Dassasgho, entretien n°10). D'autres en revanche préfèrent l'aide financière de la famille car elle est généralement sous forme de dons alors que pour les amis, il s'agit de prêt.

Enfin, la famille ou les connaissances du village interviennent le plus faiblement lorsqu'il s'agit de trouver un emploi ou d'améliorer son activité. Ces résultats sont confirmés par les entretiens qualitatifs qui montrent que la sphère de responsabilité de la famille élargie n'inclut pas les domaines individuels tels que les investissements personnels dans son futur. Pour ces domaines, les individus

¹¹⁹ Nous avons toutefois exclu les enfants, les amis et la famille du mari, les beaux fils et filles car nous avons supposé que les individus ont leur libre arbitre dans le choix de ces relations.

trouvent de l'aide soit auprès de leur famille nucléaire (fratrie même mère, parents, enfants) s'ils en ont les moyens ou auprès de leurs amis s'ils ont réussi à nouer des liens forts avec eux et que ces amis ont des moyens ou accès à certaines informations.

Tableau 41: Description du réseau social mobilisé en fonction de sa taille et de son caractère hérité

Type du réseau mobilisé	Taille moyenne	Part du réseau hérité (%)
Ensemble du réseau	0,8	57
Pour l'éducation	0,1	85
En cas de difficultés financières (santé, cérémonie, dépenses courantes)	0,4	51
Pour trouver un emploi ou améliorer son activité	0,2	46
Pour trouver ou acquérir un logement	0,2	58

L'estimation de la part du réseau hérité par un modèle linéaire montre que les femmes font plus appel au réseau hérité qu'au réseau construit relativement aux hommes. Ce résultat va dans le même sens que l'observation des déplacements hebdomadaires pour sociabilité : les femmes se déplacent quasi uniquement pour rendre visite à leur famille alors que les hommes rendent surtout visite aux amis.

De plus, la part du réseau hérité augmente avec le niveau d'éducation. Il faut poursuivre l'analyse pour en comprendre la raison. Le statut matrimonial a également un effet sur la part du réseau hérité : les célibataires ont plus recours au réseau hérité qu'au réseau construit relativement aux individus mariés.

En conclusion, cette première analyse exploratoire à partir de l'enquête montre que la fratrie et le réseau social semble être un facteur important dans la détermination des trajectoires individuelles et sont très liés aux parcours migratoires des individus. Il apparaît également que les individus sont très inégaux quant à la possession de ressources sociales. Cette analyse doit cependant être poursuivie pour mieux comprendre les déterminants de ces inégalités et ses conséquences.

Bibliographie

Granovetter, M.S., (1973) – "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, vol.78, p.1360-1380.

Sen, A., (2000) – "*Development as freedom*", Delhi: Oxford University Press.